

**Association ACTED**

**Rapport du commissaire aux comptes  
sur les comptes annuels**

**(Exercice clos le 31 décembre 2019)**



## **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

**(Exercice clos le 31 décembre 2019)**

Aux Membres  
**Association ACTED**  
33 rue Godot de Mauroy  
75009 Paris

Mesdames, Messieurs,

### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association ACTED relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Conseil d'Administration le 12 juin 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

### **Fondement de l'opinion**

#### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

---

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex  
Téléphone: +33 (0)1 56 57 58 59, Fax: +33 (0)1 56 57 58 60, [www.pwc.fr](http://www.pwc.fr)*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-Sur-Seine, Nice, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité du Président arrêté le 12 juin 2020 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêt des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le commissaire aux comptes  
PricewaterhouseCoopers Audit

Francis Chartier



**ACTED** ACT FOR CHANGE  
INVEST IN TOMORROW

*Organisation non gouvernementale*

ASSOCIATION LOI 1901

33, rue Godot de Mauroy  
75009 PARIS

**COMPTES ANNUELS AU  
31 décembre 2019**

**SOMMAIRE**

<b>BILAN</b> .....	<b>5</b>
<b>COMPTE DE RÉSULTAT</b> .....	<b>7</b>
<b>ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS</b> .....	<b>11</b>
<b>1- PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION</b> .....	<b>11</b>
<b>2- ÉVÈNEMENTS PRINCIPAUX DE L'EXERCICE</b> .....	<b>11</b>
<b>3- RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES</b> .....	<b>13</b>
<b>3-1 RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES RELATIVES AUX POSTES DU BILAN –</b>	
<b>ACTIF</b> .....	<b>13</b>
3-1-1 Immobilisations incorporelles.....	13
3-1-2 Immobilisations corporelles .....	13
3-1-3 Immobilisations inscrites en dépenses éligibles dans les comptes d'emploi .....	13
3-1-4 Immobilisations financières.....	14
3-1-5 Stock .....	14
3-1-6 Créances.....	14
3-1-7 Disponibilités.....	14
3-1-8 Ecarts de conversion .....	14
<b>3-2 RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES RELATIVES AUX POSTES DU BILAN –</b>	
<b>PASSIF</b> .....	<b>15</b>
3-2-1 Fonds propres.....	15
3-2-2 Autres fonds propres .....	15
3-2-3 Subventions d'investissement .....	15
3-2-4 Fonds dédiés .....	15
3-2-5 Provisions pour risques et charges.....	15
3-2-6 Produits constatés d'avance.....	16
<b>3-3 RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES RELATIVES AUX POSTES DU COMPTE DE</b>	
<b>RÉSULTAT</b> .....	<b>16</b>
3-3-1 Dépenses prises en compte pour les missions .....	16
3-3-2 Subventions de fonctionnement .....	16
3-3-3 Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs .....	16
3-3-4 Notion de résultat courant et de résultat exceptionnel .....	16
3-3-5 Évaluation des contributions volontaires en nature .....	16
<b>4- COMPLÉMENTS D'INFORMATION RELATIFS AU BILAN</b> .....	<b>17</b>
<b>4-1 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET AMORTISSEMENTS</b> .....	<b>17</b>
4-1-1 Tableau de variation des immobilisations incorporelles .....	17
4-1-2 Tableau de variation des amortissements.....	17
<b>4-2 IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET AMORTISSEMENTS</b> .....	<b>17</b>

4-2-1	Tableau de variation des immobilisations corporelles .....	17
4-2-2	Tableau de variation des amortissements .....	18
<b>4-3</b>	<b>IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES .....</b>	<b>18</b>
4-3-1	Tableau de variation des immobilisations financières .....	18
4-3-2	Participations .....	18
4-3-3	Prêts.....	19
4-3-4	Dépôts et cautionnements, autres immobilisations financières.....	19
<b>4-4</b>	<b>USAGERS ET COMPTES RATTACHÉS .....</b>	<b>19</b>
<b>4-5</b>	<b>ÉCHÉANCES DES CRÉANCES À LA CLOTURE DE L'EXERCICE .....</b>	<b>20</b>
<b>4-6</b>	<b>ECARTS DE CONVERSION ACTIF .....</b>	<b>21</b>
<b>4-7</b>	<b>FONDS PROPRES .....</b>	<b>22</b>
4-7-1	Tableau de variation des fonds propres .....	22
4-7-2	Affectation du résultat de l'exercice .....	22
4-7-3	Titres Associatifs.....	22
<b>4-8</b>	<b>PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES .....</b>	<b>22</b>
4-8-1	Provisions pour Risque de Change .....	22
4-8-2	Provisions pour Risques et Charges .....	23
<b>4-9</b>	<b>TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DEDIES .....</b>	<b>24</b>
<b>4-10</b>	<b>DETTES FINANCIÈRES .....</b>	<b>25</b>
<b>4-11</b>	<b>ÉCHÉANCES DES DETTES À LA CLOTURE DE L'EXERCICE .....</b>	<b>25</b>
<b>4-12</b>	<b>CHARGES À PAYER .....</b>	<b>26</b>
<b>4-13</b>	<b>COMPTES DE RÉGULARISATION PASSIF .....</b>	<b>26</b>
4-13-1	Produits constatés d'avance.....	26
4-13-2	Ecarts de conversion passif.....	26
<b>5-</b>	<b>COMPLÉMENTS D'INFORMATION RELATIFS AU COMPTE DE RÉSULTAT .....</b>	<b>28</b>
<b>5-1</b>	<b>DÉTAIL ET VARIATION DES PRODUITS DU BUDGET PRINCIPAL PAR PAYS .....</b>	<b>28</b>
<b>5-2</b>	<b>VENTILATION DES SUBVENTIONS ACQUISES PAR FINANCEUR .....</b>	<b>29</b>
<b>5-3</b>	<b>DETAIL DES AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION .....</b>	<b>29</b>
<b>5-4</b>	<b>DETAIL DES AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION .....</b>	<b>29</b>
<b>5-5</b>	<b>RÉSULTAT FINANCIER .....</b>	<b>30</b>
<b>5-6</b>	<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL .....</b>	<b>30</b>
<b>6-</b>	<b>AUTRES INFORMATIONS.....</b>	<b>31</b>
<b>6-1</b>	<b>VENTILATION DE L'EFFECTIF SALARIÉ DE L'ASSOCIATION .....</b>	<b>31</b>
<b>6-2</b>	<b>RÉMUNÉRATIONS VERSÉES AUX ORGANES DE DIRECTION .....</b>	<b>31</b>
<b>6-3</b>	<b>SITUATION FISCALE.....</b>	<b>31</b>
<b>6-4</b>	<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN .....</b>	<b>32</b>

<b>6-5 VALORISATION DU BÉNÉVOLAT ET DES CONTRIBUTIONS EN NATURE</b> .....	32
<b>6-6 ENGAGEMENTS POUR INDEMNITÉS DE DÉPART À LA RETRAITE</b> .....	32
<b>6-7 HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES</b> .....	32
<b>6-8 ÉVÈNEMENTS POSTERIEURS A LA CLÔTURE</b> .....	33
<b>7- COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES</b> .....	<b>34</b>
<b>7-1 RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES</b> .....	35
7-1-1 Définition des missions sociales .....	35
7-1-2 Méthodes d'élaboration du CER.....	36
<b>7-2 COMPLÉMENTS D'INFORMATION RELATIFS AUX EMPLOIS</b> .....	37
7-2-1 Charges liées à la recherche des subventions et autres concours publics.....	37
7-2-2 Frais de fonctionnement .....	37
<b>7-3 COMPLÉMENTS D'INFORMATION RELATIFS AUX RESSOURCES</b> .....	38
7-3-1 Dons et legs .....	38
7-3-2 Autres fonds privés .....	38
7-3-3 Subventions et autres concours publics .....	38
7-3-4 Report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice.....	38
<b>7-4 FONDS DÉDIÉS ISSUS DE LA GÉNÉROSITÉ PUBLIQUE</b> .....	38
<b>7-5 INDICATEURS</b> .....	39
7-5-1 Emplois de l'exercice inscrits au compte de résultat.....	39
7-5-2 Ressources de l'exercice par nature .....	40



## **BILAN**

ACTIF (en euros)	Référence annexe	Brut	Amortissements Et dépréciations	Net 31/12/2019	Net 31/12/2018
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>					
<b>Immobilisations incorporelles :</b>	<b>4-1</b>	<b>269 903</b>	<b>223 758</b>	<b>46 145</b>	<b>45 432</b>
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires		269 903	223 758	46 145	45 432
<b>Immobilisations corporelles :</b>	<b>4-2</b>	<b>4 074 373</b>	<b>3 775 940</b>	<b>298 433</b>	<b>286 960</b>
Installations techniques, matériel et outillage industriels		4 074 373	3 775 940	298 433	286 960
<b>Immobilisations financières :</b>	<b>4-3</b>	<b>10 465 099</b>	<b>88 032</b>	<b>10 377 067</b>	<b>9 609 568</b>
Participations et Créances rattachées	4-3-2	3 079 264	88 032	2 991 232	2 849 784
Autres titres immobilisés		3 202	0	3 202	3 172
Prêts	4-3-3	6 886 549	0	6 886 549	6 303 833
Autres	4-3-4	496 084	0	496 084	452 779
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ</b>		<b>14 809 375</b>	<b>4 087 730</b>	<b>10 721 645</b>	<b>9 941 960</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>					
<b>Créances</b>		<b>246 810 429</b>	<b>0</b>	<b>246 810 429</b>	<b>214 441 345</b>
Créances clients, usagers et comptes rattachés	4-4	243 315 730	0	243 315 730	205 493 866
Autres	4-5	3 494 699	0	3 494 699	8 947 480
<b>Disponibilités</b>		<b>34 693 022</b>	<b>0</b>	<b>34 693 022</b>	<b>35 810 038</b>
Disponibilités		34 693 022	0	34 693 022	35 810 038
<b>Comptes de régularisation</b>		<b>6 378 907</b>	<b>0</b>	<b>6 378 907</b>	<b>5 801 848</b>
Charges constatées d'avance		299 735	0	299 735	432 217
Ecart de conversion actif	4-6	6 079 172	0	6 079 172	5 369 631
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>		<b>287 882 357</b>	<b>0</b>	<b>287 882 357</b>	<b>256 053 232</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>		<b>302 691 732</b>	<b>4 087 730</b>	<b>298 604 002</b>	<b>265 995 192</b>

<b>PASSIF</b> <b>(en euros)</b>	<b>Référence</b> <b>annexe</b>	<b>Net</b> <b>31/12/2019</b>	<b>Net</b> <b>31/12/2018</b>
<b>FONDS PROPRES</b>			
<b>Fonds propres sans droit de reprise</b>	<b>4-7</b>	<b>23 230 577</b>	<b>16 508 728</b>
Fonds propres sans droit de reprise		17 459 485	10 226 408
Excédent ou déficit de l'exercice		5 771 093	6 282 320
<b>Fonds propres avec droit de reprise</b>	<b>4-7</b>	<b>8 170 000</b>	<b>5 690 756</b>
Fonds propres avec droit de reprise		0	950 756
Titres associatifs		8 170 000	4 740 000
<b>TOTAL FONDS PROPRES CONSOMPTIBLES</b>		<b>31 400 577</b>	<b>22 199 485</b>
Provisions pour risques	<b>4-8</b>	371 660	470 338
Provisions pour charges	<b>4-8</b>	62 996	206 557
<b>TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		<b>434 656</b>	<b>676 895</b>
Fonds dédiés	<b>4-9</b>	80 454 782	74 708 011
<b>TOTAL FONDS DÉDIÉS</b>		<b>80 454 782</b>	<b>74 708 011</b>
<b>DETTES</b>			
<b>Dettes financières</b>	<b>4-10</b>	<b>5 522 755</b>	<b>6 763 728</b>
Emprunts obligataires et assimilés		5 000 000	6 100 000
Emprunts et dettes financières diverses		522 755	663 728
<b>Dettes diverses</b>		<b>5 514 457</b>	<b>2 427 551</b>
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		1 119 604	862 609
Dettes fiscales et sociales	4-11	1 714 558	1 561 626
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		0	3 316
Autres dettes	4-11	2 680 295	0
<b>Comptes de régularisation</b>	<b>4-13</b>	<b>175 276 776</b>	<b>159 219 523</b>
Produits constatés d'avance	4-13-1	168 919 098	153 187 311
Ecart de conversion passif	4-13-2	6 357 678	6 032 211
		<b>186 313 987</b>	<b>168 410 801</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>		<b>298 604 002</b>	<b>265 995 192</b>



## COMPTE DE RÉSULTAT

<b>COMPTE DE RÉSULTAT (en euros)</b>	<b>Référence annexe</b>	<b>Net 31/12/2019</b>	<b>Net 31/12/2018</b>
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			
<b>Produits de l'activité principale</b>		<b>256 523 937</b>	<b>217 349 419</b>
Concours publics et subventions d'exploitation	<b>5-1</b>	255 329 386	216 318 472
Produits des activités annexes		1 074 416	783 512
Ventes de biens		0	3 666
Ventes de prestations de service		108 320	150 583
Dons manuels		11 315	92 876
Cotisations		500	310
<b>Utilisations des fonds dédiés</b>	<b>4-9</b>	<b>50 389 931</b>	<b>0</b>
<b>Autres produits</b>	<b>5-3</b>	<b>5 678 669</b>	<b>9 355 856</b>
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge		700 354	2 219 825
Autres produits		4 978 315	7 136 031
<b>TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		<b>312 592 537</b>	<b>226 705 275</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			
<b>Charges externes</b>		<b>129 678 363</b>	<b>99 614 167</b>
Achats de marchandises		75 721 072	56 079 113
Autres achats et charges externes		53 957 291	43 535 053
<b>Impôts, taxes et versements assimilés</b>		<b>1 060 494</b>	<b>919 125</b>
<b>Charges de personnel</b>		<b>94 318 901</b>	<b>75 038 295</b>
Salaires et traitements		77 278 515	61 283 037
Charges sociales		17 040 386	13 755 258
<b>Dotations d'exploitation</b>		<b>1 091 131</b>	<b>936 373</b>
Dotations aux amortissements et aux dépréciations		656 475	466 035
Dotations aux provisions		434 656	470 338
<b>Reports en fonds dédiés</b>	<b>4-9</b>	<b>55 872 973</b>	<b>0</b>
<b>Autres charges</b>	<b>5-4</b>	<b>25 681 283</b>	<b>24 408 836</b>
<b>TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION</b>		<b>307 703 145</b>	<b>200 916 796</b>
<b>RÉSULTAT COURANT NON FINANCIER</b>		<b>4 889 392</b>	<b>25 788 479</b>

COMPTE DE RÉSULTAT (suite) (en euros)	Référence annexe	Net 31/12/2019	Net 31/12/2018
<b>RÉSULTAT COURANT NON FINANCIER</b>		<b>4 889 392</b>	<b>25 788 479</b>
<b>Produits financiers</b>		<b>1 646 995</b>	<b>2 215 076</b>
Autres intérêts et produits assimilés		241 662	225 609
Différences positives de change		1 405 333	1 989 467
<b>Charges financières</b>		<b>706 141</b>	<b>926 457</b>
Intérêts et charges assimilées		276 748	332 822
Différences négatives de change		429 394	593 636
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>	<b>5-5</b>	<b>940 854</b>	<b>1 288 618</b>
<b>RÉSULTAT COURANT avant impôts</b>		<b>5 830 245</b>	<b>27 077 097</b>
<b>Produits exceptionnels</b>		<b>1 928 852</b>	<b>535 955</b>
Produits exceptionnels sur opération de gestion		1 868 242	405 619
Produits exceptionnels sur opération en capital		60 610	130 336
<b>Charges exceptionnelles</b>		<b>1 988 005</b>	<b>1 171 300</b>
Charges exceptionnelles sur opération de gestion		1 967 660	1 171 300
Charges exceptionnelles sur opération en capital		20 345	0
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>5-6</b>	<b>(59 153)</b>	<b>(635 345)</b>
<b>Utilisations des fonds dédiés</b>	<b>4-9</b>	<b>0</b>	<b>31 017 054</b>
<b>Reports en fonds dédiés</b>	<b>4-9</b>	<b>0</b>	<b>51 176 486</b>
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>		<b>316 168 384</b>	<b>260 473 360</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>		<b>310 397 291</b>	<b>254 191 040</b>
<b>EXCÉDENT OU DÉFICIT</b>		<b>5 771 093</b>	<b>6 282 320</b>
<b>ÉVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>	<b>6-5</b>		
<b>Produits</b>		<b>0</b>	<b>0</b>
Bénévolat		0	0
Prestations en nature		0	0
Dons en nature		0	0
<b>Charges</b>		<b>0</b>	<b>0</b>
Secours en nature		0	0
Mise à disposition gratuite de biens et services		0	0
Personnel bénévole		0	0

## ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

### 1- PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION

Depuis 1993, l'association de solidarité internationale ACTED répond aux besoins humanitaires des populations dans les situations de crise et au respect de leur dignité, tout en favorisant et mettant en œuvre des opportunités pour un développement durable, en investissant dans les potentiels de l'Homme.

Indépendante, privée et à but non lucratif, l'ONG française ACTED (statut association loi 1901) œuvre dans le respect d'une impartialité politique et religieuse stricte, selon les principes de non-discrimination et de transparence, et les valeurs de responsabilité, d'impact, d'esprit d'entreprise et d'inspiration.

ACTED a mis en œuvre 419 projets en 2019 à travers l'élaboration de 516 budgets, auprès de plus de 20,7 millions de bénéficiaires en Afrique, Asie, Moyen-Orient Afrique du Nord (MENA), Amérique Latine/Caraïbes et en Europe.

Les interventions d'ACTED s'articulent autour de trois piliers :

- La réponse aux urgences et construction de la résilience face aux situations de crise ;
- La co-construction d'une gouvernance effective ;
- La promotion d'une croissance inclusive et durable.

Forte de son expérience au plus près des situations et des besoins des communautés vulnérables de par le monde, l'ONG ACTED contribue à la promotion des Objectifs du développement durable, en plaidant en faveur d'une approche intégrée, la co-construction et un partenariat mondial.

Associée à de nombreux partenaires français, européens et internationaux, ACTED s'engage pour promouvoir et développer des approches et des initiatives innovantes, les principes humanitaires, les nouvelles solidarités et des convergences entre opérateurs privés, acteurs publics et ONG du Nord et du Sud sur des thèmes tels que l'efficacité et la transparence de l'aide, l'évaluation et l'information et la coordination de l'urgence humanitaire, la promotion de la gouvernance locale et l'appui aux sociétés civiles, l'accès durable au revenu et la microfinance, la prévention et la réduction des catastrophes, le lien entre aide au développement, développement durable et social business, la sécurité alimentaire, etc.

### 2- ÉVÈNEMENTS PRINCIPAUX DE L'EXERCICE

L'association ACTED est présente dans 37 pays, et a mis en œuvre 419 projets dans un continuum aide humanitaire, réhabilitation et développement en 2019.

En 2019, la répartition géographique des opérations d'ACTED est restée relativement similaire à 2018, avec une forte croissance sur la région Afrique. La majorité des dépenses de l'organisation s'est concentrée sur les régions d'Afrique du Nord et du Moyen Orient (44%) et sur l'Afrique (39%). L'organisation a également poursuivi ses interventions en Asie, en Amérique (Haïti et Colombie-Venezuela) et en Europe (Ukraine) à des niveaux comparables aux années précédentes.

A travers ses interventions, ACTED s'est mobilisée afin d'atténuer les impacts liés aux conflits ou aux catastrophes naturelles, souvent aggravées voire directement déclenchées par le changement climatique, tout en poursuivant les programmes axés sur la résilience des communautés et des structures sociales et économiques. Par ailleurs, ACTED a continué de se mobiliser pour répondre aux déplacements de population de grande échelle liés aux crises prolongées en Syrie, au Yémen, en Somalie, en RDC ou encore en RCA.

Au Moyen-Orient, ACTED a poursuivi ses interventions en Syrie afin de répondre aux forts besoins humanitaires en Syrie-même et dans les pays limitrophes impactés, notamment via un soutien accru apporté aux populations déplacées, dans les camps ou dans les zones urbaines, tout en apportant un appui au rétablissement des services de base et des moyens de subsistance dans le pays, en lien avec les communautés locales, afin de renforcer la résilience des populations affectées par une crise qui perdure.



ACTED est également restée mobilisée pour soutenir les populations ayant trouvé refuge dans les pays voisins de la Syrie, en mettant notamment l'accent sur un appui aux moyens de subsistance et l'accès à l'emploi pour les réfugiés syriens et les communautés hôtes au Liban, en Iraq, Jordanie, et en Turquie. Enfin, au Liban, en Jordanie et en Irak, ACTED a continué à travailler étroitement avec la société civile et les acteurs locaux afin d'appuyer les initiatives locales et la mise à disposition de services essentiels de meilleure qualité et plus efficaces.

Sur le continent Africain, ACTED a poursuivi ses interventions d'envergure en RDC, en République centrafricaine, en Somalie et au Sud-Soudan, afin de renforcer la résilience des populations rendues vulnérables par des contextes de conflits, déplacements de populations, défis économiques et aléas climatiques. Par ailleurs, ACTED a renforcé son action dans la région du Sahel, notamment à travers le lancement d'opérations humanitaires au Burkina Faso, et avec une attention particulière portée à la région des trois frontières (Mali, Burkina Faso, Niger) et la région du Lac Tchad (Nigéria, Niger, Tchad), pour renforcer la sécurité alimentaire, la résilience des populations les plus vulnérables aux chocs climatiques affectant la zone ainsi que la protection des populations civiles dans le contexte d'insécurité grandissant dans cette région.

En Asie, ACTED répond aux multiples défis pour un développement durable par des programmes de préparation aux catastrophes naturelles et des programmes intégrés d'adaptation au changement climatique. Tant en milieu urbain que rural, le renforcement des moyens de subsistance et l'amélioration des conditions socio-économiques des populations marginalisées sont également au cœur des interventions d'ACTED, et sont associés à des programmes d'appui au secteur privé, de formation professionnelle et de soutien renforcé à la société civile. Au Bangladesh, ACTED a continué à renforcer ses interventions d'urgence en réponse à la crise des Rohingyas, notamment en veillant à améliorer les conditions de vie dans les camps de réfugiés, où les mauvaises conditions d'hygiène, les installations sanitaires insuffisantes et les opportunités limitées en termes d'éducation et de travail rendent l'existence des résidents difficile.

Enfin, en Amérique, ACTED a continué à se mobiliser pour répondre aux besoins en termes de sécurité alimentaire, accès à l'eau et moyens de subsistance dans un contexte de crise socio-économique en Haïti, et s'est engagée dans la réponse à la crise socio-économique affectant le Venezuela et la Colombie, en lançant des opérations en Colombie en 2019 afin de répondre à l'afflux de réfugiés vénézuéliens dans le pays.



### 3- RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'association ACTED pour l'exercice clos le 31 décembre 2019 ont été établis et sont présentés conformément aux dispositions du règlement n°2009-01 du CRC et du règlement n° 2014-03 de l'ANC relatifs respectivement, aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations et à la réécriture du plan comptable général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices,

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

#### 3-1 RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES RELATIVES AUX POSTES DU BILAN – ACTIF

##### 3-1-1 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production et sont amorties linéairement selon les durées suivantes :

- Autres immobilisations incorporelles 1 à 3 ans

##### 3-1-2 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition et sont amorties linéairement selon les durées suivantes :

- |   |   |
|---|---|
| - Installations et agencements                      | 5 à 10 ans                              |
| - Installations techniques, matériels et outillages | 3 à 5 ans                               |
| - Matériel de transport                             | 3 à 5 ans ou sur la durée de la mission |
| - Matériel de bureau et informatique                | 3 à 5 ans                               |
| - Mobilier de bureau                                | 3 à 10 ans                              |

Les immobilisations acquises d'occasion sont amorties linéairement sur la durée de vie restant à courir.

##### 3-1-3 Immobilisations inscrites en dépenses éligibles dans les comptes d'emploi

Les dépenses éligibles au titre des comptes d'emploi et correspondant à des immobilisations sont enregistrées en totalité en charges de fonctionnement conformément à la convention passée avec les organismes financeurs de contrôle, de tarification ou de tutelle. Une fois le compte d'emploi clos, elles peuvent être activées sur les fondements de la réévaluation libre, dans la mesure où elles seront utilisées sur de nouveaux programmes. Le mode et la durée de leur amortissement sont les mêmes que pour les immobilisations acquises d'occasion.



### 3-1-4 Immobilisations financières

Les titres de participation sont enregistrés à leur coût d'acquisition. Ils font, le cas échéant, l'objet d'une dépréciation lorsque leur valeur d'usage est inférieure à leur valeur comptable, compte tenu de la situation nette des filiales.

Il est notamment tenu compte pour la détermination de la valeur d'usage des différents éléments incorporels reconnus au moment de l'acquisition des titres et dont la valeur est suivie chaque année.

Une dépréciation est constatée sur les avances financières accordées quand la recouvrabilité de celles-ci s'avère incertaine à la clôture de l'exercice.

### 3-1-5 Stock

Les stocks à la clôture de l'exercice sont composés de matériels et fournitures destinés aux missions. Ils concernent principalement des matériaux de constructions utilisés dans le cadre de projet d'infrastructures, ainsi que de produits de première nécessité (savons, couvertures) utilisés dans le cadre de projets de distributions à des populations très vulnérables. Ces stocks sont non significatifs en raison de leur consommation rapide et ne sont pas valorisés dans les comptes de l'association.

### 3-1-6 Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsqu'apparaît un risque de non recouvrement.

Pour les projets ouverts à compter de 2018, les encaissements en devises génèrent des gains et des pertes de change constatés au P&L qui correspondent à la différence entre le taux Inforeuro du mois de l'encaissement, et le taux historique de la créance.

### 3-1-7 Disponibilités

Les disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur en euros au cours de fin d'exercice. Les écarts de conversion à la clôture de l'exercice font l'objet d'une inscription aux comptes 666 « Pertes de change » ou 766 « Gains de change ».

### 3-1-8 Ecart de conversion

Les créances usagers, les fonds dédiés, les subventions perçues d'avance, les dettes fournisseurs et les prêts en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur en euros au taux Banque de France au 31 décembre de l'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est inscrite dans des comptes de régularisation actifs ou passifs suivant leur sens.

Une provision pour risque de change, calculée par compensation entre la différence de conversion actif et passif devise par devise, est comptabilisée pour l'excédent des pertes latentes sur les gains latents.



## **3-2 RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES RELATIVES AUX POSTES DU BILAN – PASSIF**

### **3-2-1 Fonds propres**

Les fonds propres sont constitués par des apports des membres ou des affectations de fondateurs, de personnes physiques, de personnes morales, d'autorités administratives et, au fur et à mesure de la vie de l'entité, par les résultats de l'entité.

Ces fonds propres, n'appartenant ni aux membres ni aux fondateurs, permettent d'assurer la pérennité des activités et le développement de nouveaux projets d'ACTED.

Les fonds propres sont considérés comme étant sans droit de reprise dès lors qu'ils correspondent à la mise à disposition définitive d'un bien ou de numéraire au profit de l'entité, contrairement aux fonds propres sans droit de reprise correspondant à la mise à disposition conditionnelle d'un bien ou de numéraire au profit de l'entité.

### **3-2-2 Autres fonds propres**

ACTED a émis des Titres Associatifs portant intérêt à taux fixe pour un montant total de 650 000 € en date du 15 septembre 2014, totalement remboursé en 2019, puis 2 000 000 € en date du 27 juin 2016, puis 2 090 000 € en date du 31/07/2017 et enfin 4 080 000 € en date du 18 novembre 2019. Le terme « Titre Associatif » désigne chacune des Obligations émises par ACTED remboursables à son initiative et constituant des créances de dernier rang conformément à l'article L. 231-9 du code monétaire et financier. Ainsi les titres sont portés en haut de bilan dans la catégorie « autres fonds propres ».

Le reste des autres fonds propres est composé de résultats comptables antérieurs classés en fonds propres avec droit de reprise.

### **3-2-3 Subventions d'investissement**

Les subventions d'investissement octroyées ayant pour objet le financement de biens sont inscrites directement en « Fonds associatifs » dans la mesure où elles ne sont pas grevées de conditions d'octroi. Dans le cas contraire, elles sont inscrites en « Autres fonds associatifs ».

Ces subventions sont rapportées au compte de résultat sur la durée d'amortissement des biens concernés lorsqu'ils sont amortissables, ou sur 10 ans au plus dans le cas contraire.

### **3-2-4 Fonds dédiés**

Les subventions de fonctionnement octroyées avec des conditions d'emploi font l'objet d'un suivi individualisé au travers d'un compte d'emploi.

La quote-part des subventions de fonctionnement incombant à l'exercice et non encore utilisée à la clôture est inscrite au passif en « Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement », et en charge au compte de résultat sous la rubrique « Engagements à réaliser sur ressources affectées ». Ces sommes inscrites en fonds dédiés sont reprises en produits au compte de résultat sous la rubrique « Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs », au rythme de réalisation des engagements.

### **3-2-5 Provisions pour risques et charges**

Des provisions pour risques et charges sont constituées lorsque, à la clôture de l'exercice, il existe une obligation de l'Association à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.



### 3-2-6 Produits constatés d'avance

Lorsque les subventions de fonctionnement octroyées financent des actions qui s'étalent sur plusieurs exercices, elles sont réparties en fonction des périodes ou étapes définies dans les conventions ou, à défaut, *pro rata temporis*. La quote-part des subventions de fonctionnement incombant aux exercices futurs, et correspondant aux subventions perçues d'avance, est inscrite au passif en « Produits constatés d'avance ».

## 3-3 RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES RELATIVES AUX POSTES DU COMPTE DE RÉSULTAT

### 3-3-1 Dépenses prises en compte pour les missions

L'association intervient principalement dans des régions où, en raison de pratiques commerciales locales, les règlements des dépenses auprès des fournisseurs se font à l'obtention des biens ou des services. Ces dépenses sont en conséquence comptabilisées qu'une fois acquittées dans la mesure où les biens ont effectivement été livrés et les prestations effectuées.

### 3-3-2 Subventions de fonctionnement

Les subventions d'exploitation sont traitées conformément aux dispositions du règlement n°2009-01 du CRC. La fraction attribuée au titre des exercices futurs est inscrite en « Produits constatés d'avance » et l'éventuelle quote-part de l'exercice non utilisée à la clôture donne lieu au constat d'une charge inscrite en « Engagement à réaliser sur ressources non affectées ».

Le suivi des subventions de fonctionnement se fait au travers de comptes d'emploi individualisés. Ces comptes d'emploi sont présentés aux organismes financeurs dans la devise de la convention. Les dépenses engagées sur le « terrain » sont converties dans la devise du compte d'emploi au taux Info Euro du mois de leur décaissement.

### 3-3-3 Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs

Les sommes inscrites sous la rubrique « Fonds dédiés » au bilan sont reprises en produits au compte de résultat au cours des exercices suivants, au rythme de réalisation des engagements, par le crédit du compte « Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs ».

### 3-3-4 Notion de résultat courant et de résultat exceptionnel

Les éléments des activités ordinaires même exceptionnels par leur fréquence ou leur montant, sont compris dans le résultat courant. Seuls les éléments ne se rapportant pas aux activités ordinaires de l'entreprise sont comptabilisés dans le résultat exceptionnel.

### 3-3-5 Évaluation des contributions volontaires en nature

Les contributions volontaires sont, par nature, effectuées à titre gratuit. Elles correspondent au bénévolat, aux mises à disposition de personnes par des entités tierces ainsi que de biens meubles ou immeubles, auxquels il convient d'assimiler les dons en nature redistribués ou consommés en l'état par l'association. Elles sont valorisées dans la mesure où l'on dispose à leur égard de méthodes d'enregistrement fiables, d'informations quantifiables et valorisables et que leur montant est significatif.

## 4- COMPLÉMENTS D'INFORMATION RELATIFS AU BILAN

### 4-1 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET AMORTISSEMENTS

#### 4-1-1 Tableau de variation des immobilisations incorporelles

Valeur brute (en euros)	31/12/2018	Augmentations	Diminutions	31/12/2019
Logiciels	243 398	21 000	0	264 398
Marques	5 505	0	0	5 505
<b>TOTAL</b>	<b>248 903</b>	<b>21 000</b>	<b>0</b>	<b>269 903</b>

Les immobilisations incorporelles se composent principalement de logiciels, du site internet et de la marque Pharmaciens Sans Frontières (PSF).

#### 4-1-2 Tableau de variation des amortissements

Amortissements (en euros)	31/12/2018	Augmentations	Diminutions	31/12/2019
Logiciels	203 471	20 287	0	223 758
<b>TOTAL</b>	<b>203 471</b>	<b>20 287</b>	<b>0</b>	<b>223 758</b>

La variation de l'exercice correspond à l'amortissement du logiciel de paye utilisé par ACTED.

### 4-2 IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET AMORTISSEMENTS

#### 4-2-1 Tableau de variation des immobilisations corporelles

Valeur brute (en euros)	31/12/2018	Augmentations	Diminutions	31/12/2019
Ins. générales et agencements	202 116	14 585	0	216 701
Matériel de transport	2 835 135	599 399	0	3 434 533
Matériel de bureau et informatique	294 788	28 168	0	322 956
Inst. techniques, matériel et outillage	72 968	5 511	0	78 478
Mobilier de bureau	21 705	0	0	21 705
<b>TOTAL</b>	<b>3 426 712</b>	<b>647 661</b>	<b>0</b>	<b>4 074 373</b>

Les acquisitions de l'exercice se composent essentiellement de quarante-quatre véhicules roulants pour la mise en œuvre des missions dans les différents pays.

#### 4-2-2 Tableau de variation des amortissements

Amortissements (en euros)	31/12/2018	Augmentations	Diminutions	31/12/2019
Ins. générales et agencements	173 881	11 029	0	184 911
Matériel de transport	2 637 429	582 034	0	3 219 463
Matériel de bureau et informatique	237 525	39 352	0	276 877
Inst. techniques, matériel et outillage	69 831	3 502	0	73 333
Mobilier de bureau	21 086	271	0	21 357
<b>TOTAL</b>	<b>3 139 752</b>	<b>636 188</b>	<b>0</b>	<b>3 775 940</b>

### 4-3 IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

#### 4-3-1 Tableau de variation des immobilisations financières

Valeur brute (en euros)	31/12/2018	Augmentations	Diminutions	31/12/2019
Titres de participations	2 937 816	141 448	0	3 079 264
Autres titres immobilisés	3 172	31	0	3 202
Prêts, et autres immo. financières	6 303 833	1 398 668	815 952	6 886 549
Dépôts, cautionnements et autres	452 779	84 278	40 974	496 084
<b>TOTAL</b>	<b>9 697 600</b>	<b>1 624 425</b>	<b>856 926</b>	<b>10 465 099</b>

#### 4-3-2 Participations

Valeur brute (en euros)	31/12/2018	Augment.	Diminut.	31/12/2019	Capital	Capitaux propres	% détenu
Oxus Holding	1 730 388	0	0	1 730 388	69 624	1 211 764	52,904%
ABC Microfinance	106 732	49 999	0	156 731	100 627	631 049	7,070%
Oxus Kirghizistan	1 055 581	91 449	0	1 147 030	1 811 479	1 069 437	46,870%
Titres F-451	30 000	0	0	30 000	36 122	1 303 289	1,230%
Titres SCI Lab Hermitage	10 000	0	0	10 000	72 000	32 516	13,890%
Titres ACTED HELLAS	4 990	0	0	4 990	5 000	4 725	99,800%
Titres InvESS (ex EQUISOL)	125	0	0	125	6 628 900	5 936 443	0,002%
<b>TOTAL</b>	<b>2 937 816</b>	<b>141 448</b>	<b>0</b>	<b>3 079 264</b>			

Les titres de participations ABC Microfinance ont fait l'objet d'une provision pour dépréciation à hauteur de 88 032 € au 31 décembre 2018 qui a été maintenue à fin 2019.

#### 4-3-3 Prêts

Valeur brute (en euros)	31/12/2018	Augment.	Diminut.	31/12/2019
Micro et agro crédits	1 726	0	0	1 726
Prêts	6 302 107	1 398 668	815 952	6 884 823
<b>TOTAL</b>	<b>6 303 833</b>	<b>1 398 668</b>	<b>815 952</b>	<b>6 886 549</b>

Les Prêts concernent Oxus Tadjikistan, Oxus Kirghizistan, Oxus Holding, Oxus Développement Network. De nouveaux prêts ont été consentis à Oxus Holding pour 455 K€ et à Oxus Tadjikistan pour 542 K€.

Par ailleurs, 347 K€ ont été remboursés au cours de l'exercice par Oxus Tadjikistan et Oxus Holding.

#### 4-3-4 Dépôts et cautionnements, autres immobilisations financières

Valeur brute (en euros)	31/12/2018	Augmentations	Diminutions	31/12/2019
Dépôts et cautionnements Paris	77 606	2 125	0	79 731
Dépôts et cautionnements Terrains	354 829	82 152	20 629	416 353
Apports associatifs	20 345	0	20 345	0
<b>TOTAL</b>	<b>452 779</b>	<b>84 278</b>	<b>40 974</b>	<b>496 084</b>

Les dépôts et cautionnements « terrains » correspondent aux dépôts de garantie versés pour les locations des bureaux et des logements du personnel international en ligne avec les procédures RH applicables.

#### 4-4 USAGERS ET COMPTES RATTACHÉS

Il s'agit des subventions restant à recevoir sur les contrats signés.

Valeur brute (en euros)	31/12/2019
OFDA - Office for Foreign Disaster Assistance	86 567 624
EuropeAid	29 520 284
FFP - Food For Peace	17 268 472
ECHO - Service d'aide humanitaire et de protection civile de la Commission européenne	12 751 141
DFID - Department For International Development	9 206 642
UNDP - United Nations Development Program	9 182 396
Norwegian Ministry of Foreign Affairs	7 802 250
IMPACT Initiatives	7 194 171
UNWFP - Programme Alimentaire Mondial	6 360 260
NRC - Norwegian Refugee Council	5 842 530
Autres financeurs non détaillés - financements inférieurs à 6 M€	51 619 960
<b>TOTAL</b>	<b>243 315 730</b>

**4-5 ÉCHÉANCES DES CRÉANCES À LA CLOTURE DE L'EXERCICE**

Valeur brute (en euros)	31/12/2019	À un an au plus	À plus d'un an
<b>SUR ACTIF IMMOBILISÉ</b>			
Créances rattachées à des participations	0	0	0
Prêts	6 886 549	1 144 249	5 742 301
Dépôts, cautionnements et autres immo. financières	496 084	0	496 084
<b>TOTAL DES CRÉANCES SUR ACTIF IMMOBILISÉ</b>	<b>7 382 633</b>	<b>1 144 249</b>	<b>6 238 384</b>
<b>SUR ACTIF CIRCULANT</b>			
Organismes et usagers douteux ou litigieux	0	0	0
Autres créances sur les organismes et usagers	243 315 730	163 509 655	79 806 075
Créances représentatives de titres prêtés	0	0	0
Personnel et comptes rattachés	704 591	704 591	0
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	19 246	19 246	0
État et autres collectivités - Divers	0	0	0
Groupe et associés	2 288 363	0	2 288 363
Débiteurs divers	482 499	482 499	0
Charges constatées d'avance	299 735	299 735	0
<b>TOTAL DES CRÉANCES SUR ACTIF CIRCULANT</b>	<b>247 110 164</b>	<b>165 015 726</b>	<b>82 094 438</b>

Note relative aux autres créances sur les organismes et usagers ci-dessus : il n'est pas possible de présenter un échéancier arrêté des créances avec une échéance à plus d'un an et moins d'un an car l'encaissement des créances est lié à l'avancement des projets. Une partie de ces créances pourrait être encaissée à plus d'un an, mais le montant ne peut pas être évalué de façon certaine. Ainsi, sont présentées dans la colonne « à plus d'un an », les projets qui se terminent après 2020.





#### 4-6 ECARTS DE CONVERSION ACTIF

(en euros)	31/12/2019
AFN	457
CAD	385 921
CHF	118 549
GBP	1 304 732
HTG	13 313
IQD	4 792
JOD	113 410
NOK	190 522
PHP	2 356
PKR	53 160
TJS	72
TRY	25
UGX	17 505
USD	3 738 855
NGN	108 396
MMK	4 679
TND	287
Ecart de conversion sur prêts	18 807
Ecart de conversion sur dettes fournisseurs	3 335
<b>TOTAL</b>	<b>6 079 171</b>

Les écarts de conversion sont présentés par devises afin de déterminer une position de change par devise et de calculer une provision pour risque de change équivalente à l'excédent des pertes latentes sur les gains latents le cas échéant. En ligne avec le Plan Comptable Général (compléments apportés par le règlement ANC n°2015-05), les devises fortement corrélées telles que le JOD et l'USD ont été incluses dans la même position (parité fixe).

Ces soldes résultent d'une part de la revalorisation des Produits constatés d'avance, des fonds dédiés et du solde client au taux banque de France du 31/12/2019, et de l'extourne des pertes et gains de change latents sur les projets soldés sur l'exercice.

Une provision de 371 660 € passée au 31 décembre 2019 couvre le montant net de pertes de change latentes.

## 4-7 FONDS PROPRES

### 4-7-1 Tableau de variation des fonds propres

(en euros)	31/12/2018	Augment.	Diminutions	31/12/2019
<b>FONDS PROPRES</b>				
Fonds propres sans droit de reprise	10 226 408	7 233 076	0	17 459 485
Résultat de l'exercice	6 282 320	5 771 093	6 282 320	5 771 093
<b>TOTAL DES FONDS PROPRES</b>	<b>16 508 728</b>	<b>13 004 169</b>	<b>6 282 320</b>	<b>23 230 577</b>
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>				
Fonds propres avec droit de reprise	950 756	0	950 756	0
Titres associatifs	4 740 000	4 080 000	650 000	8 170 000
<b>TOTAL DES AUTRES FONDS PROPRES</b>	<b>5 690 756</b>	<b>4 080 000</b>	<b>1 600 756</b>	<b>8 170 000</b>
<b>TOTAL</b>	<b>22 199 485</b>	<b>17 084 169</b>	<b>7 883 076</b>	<b>31 400 577</b>

### 4-7-2 Affectation du résultat de l'exercice

L'excédent de l'exercice, de 5 771 093 €, définitivement acquis au 31 décembre 2019 sera affecté après approbation, de la manière suivante :

- En fonds associatifs sans droit de reprise : pour le résultat de l'exercice : 5 771 093 €

### 4-7-3 Titres Associatifs

Dans le cadre de la restructuration de son financement, ACTED a émis des titres associatifs :

- En date du 15 septembre 2014 : des titres associatifs à taux fixe de 4 % les cinq premières années, 4.45% la sixième année et 4.9% à compter du 15 septembre 2020. Deux entités ont souscrit à cette émission pour un montant de 650 000 €. Ces titres associatifs ont été intégralement remboursés sur l'exercice.
- En date du 27 juin 2016 : des titres associatifs à taux fixe de 3.5 % sur toute sa durée. Quatre entités ont souscrit à cette émission pour un montant de 2 000 000 €.
- En date du 31 juillet 2017 : des titres associatifs à taux fixe de 3.5 % sur toute sa durée. Quatre entités ont souscrit à cette émission pour un montant de 2 090 000 €.
- En date du 18 novembre 2019 : des titres associatifs à taux fixe de 2.5 % sur toute sa durée. Six entités ont souscrit à cette émission pour un montant de 4 080 000 €.

Ces titres sont remboursables à l'initiative de l'émetteur et constituent des créances de dernier rang conformément à l'article L.239-9 du code monétaire et financier), ils sont inscrits au bilan dans les fonds propres pour un montant total de 8 170 000 €.

## 4-8 PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES

### 4-8-1 Provisions pour Risque de Change

- La provision de 470 338 €, qui avait été enregistrée au 31 décembre 2018 pour risque de change a fait l'objet d'une reprise sur l'exercice 2019.
- Une provision pour risque de perte de change est inscrite dans les comptes au 31 décembre 2019 pour 371 660 €.



#### 4-8-2 Provisions pour Risques et Charges

Pour rappel, au 31 décembre 2018, une provision pour risque sur des projets à la suite d'audit ou de désaccord sur les versements restant à percevoir avait été passée pour un montant de 206 557 €.

Il est à noter qu'en 2019 Acted a repris la totalité des provisions existantes au 31 décembre 2018, puis a comptabilisé une nouvelle provision de 62 996 €, montant total des provisions au 31 décembre 2019.

#### 4-9 TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DEDIES

Les fonds dédiés au 31 décembre 2019 représentent 80 455 K€ contre 74 708 K€ l'année précédente. Les fonds dédiés sont principalement constitués par les subventions de fonctionnement reçues. Le suivi de l'utilisation des fonds dédiés par zone géographique au 31 décembre 2019 se présente de la façon suivante :

(en euros)	31/12/2018	Augment.	Diminut.	Ecarts de convers.	31/12/2019
<b>Fonds dédiés sur subv. de fonct.</b>					
Programmes engagés en Afghanistan	6 701 336	5 963 772	3 876 335	172 541	8 961 314
Programmes engagés au Tadjikistan	259 038	11 754	79 946	67	190 911
Programmes engagés au Pakistan	1 933 142	2 568 881	1 155 063	120 495	3 467 456
Programmes engagés au Sri Lanka	1 620 887	867 019	159 568	1 329	2 329 667
Programmes engagés au Bangladesh	469 412	9 121	411 443	-1 082	66 008
Programmes engagés en Tunisie	0	3 318	0	-32	3 285
Programmes engagés au Liban	7 491 113	872 800	3 888 853	-4 669	4 470 391
Programmes engagés en Palestine	270 050	500 111	184 631	-4 142	581 388
Programmes engagés en Irak	2 646 757	4 283 973	950 772	-18 737	5 961 221
Programmes engagés en Jordanie	5 297 294	1 715 904	3 178 184	-1 216	3 833 798
Programmes engagés en Afrique - Congo	136 107	100 136	134 485	-3 626	98 131
Programmes engagés en Afrique - RDC	2 736 984	2 707 296	2 678 242	-41 033	2 725 005
Programmes engagés en Afrique - Tchad	860 797	364 050	676 779	-5 740	542 328
Programmes engagés en Afrique - Sud Soudan	1 251 698	1 060 247	1 009 159	-12 696	1 290 090
Programmes engagés en Afrique - Sénégal	57 639	0	57 639	0	0
Programmes engagés en Afrique - Nigeria	2 719 427	1 608 774	2 381 074	15 868	1 962 995
Programmes engagés en Afrique - Ouganda	97 512	15 688	97 531	-233	15 437
Programmes engagés en Afrique - RCA	1 391 344	4 735 435	1 050 790	-23 058	5 052 932
Programmes engagés en Afrique - Kenya	557 103	508 620	6 671	-6 555	1 052 497
Programmes engagés en Afrique - Somalie	4 642 735	1 632 787	4 706 103	-35 781	1 533 639
Programmes engagés en Afrique - Mali	820 953	1 364 840	132 320	-4 239	2 049 234
Programmes engagés en Afrique - Côte d'Ivoire	202 800	0	202 800	0	0
Programmes engagés en Afrique - Libye	2 139 127	305 594	1 753 401	4 826	696 146
Programmes engagés en Afrique - Niger	929 546	2 757 048	928 825	-19 413	2 738 356
Programmes engagés au Yemen	12 539 669	5 337 260	9 557 798	210 858	8 529 989
Programmes engagés en Syrie-Turquie	14 029 680	14 557 734	8 828 957	-81 224	19 677 232
Programmes engagés en Amérique	1 569 069	1 074 517	1 079 957	6 679	1 570 308
Programmes engagés en Birmanie	72 076	35 218	21 749	0	85 545
Programmes engagés en Indonésie	78 922	0	78 922	0	0
Programmes engagés aux Philippines	132 784	50 013	123 899	-324	58 575
Programmes engagés au Burkina Faso	0	35 952	0	-371	35 581
Programmes engagés en Thaïlande	21 466	95 793	0	1 718	118 977
Programmes engagés en Europe de l'Ouest	889 487	344 412	856 952	-2 908	374 038
Programmes engagés en Colombie	0	150 958	0	0	150 958
Programmes engagés en Ukraine	142 057	233 947	141 080	-3 574	231 350
<b>Fonds dédiés sur autres ressources</b>					
Fonds dédiés sur dons affectés	0	0	0	0	0
<b>TOTAL DES FONDS DEDIES</b>	<b>74 708 012</b>	<b>55 872 973</b>	<b>50 389 931</b>	<b>263 728</b>	<b>80 454 782</b>

Les fonds dédiés sont présentés ici par pays ou zone géographique, un suivi individualisé est toutefois effectué de manière comptable pour chaque subvention.

Pour faire suite à la mise en place du nouveau règlement ANC 2018-06, Acted a décidé pour les comptes clos au 31 décembre 2019 de positionner la variation des fonds dédiés au niveau du compte du résultat dans la partie relative aux charges et produits d'exploitation. Ainsi, pour l'exercice 2019, la comparaison des fonds dédiés au niveau du compte du résultat doit se faire avec les données du 31 décembre 2018 se trouvant en pied de compte de résultat après le résultat exceptionnel.

#### 4-10 DETTES FINANCIÈRES

Les dettes financières se décomposent de la façon suivante au 31 décembre 2019 :

(en euros)	31/12/2018	Augment. (souscript°)	Diminut. (remboursé)	31/12/2019
Emprunts (Billets à Ordre)	2 100 000	500 000	1 600 000	1 000 000
Emprunts obligataires	4 000 000	0	0	4 000 000
Autres emprunts et dettes	217 049	140 693	217 049	140 693
Concours bancaires courants	446 679	382 063	446 679	382 063
<b>TOTAL</b>	<b>6 763 728</b>	<b>1 022 756</b>	<b>2 263 728</b>	<b>5 522 756</b>

Les emprunts correspondent à des avances de trésorerie accordée à l'association ACTED par différents établissements bancaires sous forme de billets à ordres pour un montant total de 1 000 000 €.

Un emprunt obligataire émis en date du 30 juin 2016 au taux fixe de 2.5 %, à échéance le 30 juin 2021 et souscrit par huit entités pour un montant total de 4 000 000 €, figure au bilan de l'association au 31 décembre 2019.

ACTED a procédé sur l'exercice 2019 à une souscription de billets à ordre pour 500 000 €, puis dans le même temps à un remboursement d'un montant de 1 600 000 €.

#### 4-11 ÉCHÉANCES DES DETTES À LA CLOTURE DE L'EXERCICE

(en euros)	31/12/2019	À un an au plus	De un an à cinq ans au plus	À plus de cinq ans
Emprunts et dettes financières divers	5 522 755	1 022 755	4 500 000	0
Fournisseurs et comptes rattachés	1 119 604	1 119 604	0	0
Personnel et comptes rattachés	1 010 990	1 010 990	0	0
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	657 008	657 008	0	0
Autres impôts, taxes et versements assimilés	46 560	46 560	0	0
Groupe et associés	0	0	0	0
Autres dettes	2 680 295	2 680 295	0	0
Produits constatés d'avance	168 919 098	168 919 098	0	0
<b>TOTAL DES DETTES</b>	<b>179 956 309</b>	<b>175 456 309</b>	<b>4 500 000</b>	<b>0</b>

#### 4-12 CHARGES À PAYER

Le montant des charges à payer inclus dans les postes du bilan se décomposent comme suit :

(en euros)	31/12/2019
Emprunts et dettes financières divers	140 693
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	170 337
Dettes fiscales et sociales	585 443
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0
Autres dettes	0
<b>TOTAL</b>	<b>896 473</b>

#### 4-13 COMPTES DE RÉGULARISATION PASSIF

##### 4-13-1 Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance s'élèvent au 31 décembre 2019 à 168 919 K€ contre 153 187 K€ l'année précédente. Ils sont principalement constitués par les subventions perçues d'avance, soit la quote-part des subventions de fonctionnement incombant aux exercices futurs.

##### 4-13-2 Ecarts de conversion passif

(en euros)	31/12/2019
AFN	535
CAD	271 844
CHF	413 949
GBP	1 434 167
HTG	1 533
IQD	5 590
JOD	2 676
NOK	343 102
PHP	3 804
PKR	47 616
TJS	11
TRY	3 264
UGX	5 553
USD	3 700 810
XOF	1
NGN	29 542
MMK	4 097
SEK	311
TND	255
Ecart de conversion sur prêts	83 281
Ecart de conversion sur dettes fournisseurs	5 738
<b>TOTAL</b>	<b>6 357 678</b>



Les écarts de conversion sont présentés par devises afin de déterminer une position de change par devise et de calculer une provision pour risque de change équivalente à l'excédent des pertes latentes sur les gains latents le cas échéant. En ligne avec le Plan Comptable Général (compléments apportés par le règlement ANC n°2015-05), les devises fortement corrélées telles que le JOD et l'USD ont été incluses dans la même position (parité fixe).

Ces soldes résultent d'une part de la revalorisation des Produits constatés d'avance, des fonds dédiés et du solde client au taux banque de France du 31/12/2019, et de l'extourne des pertes et gains de change latents sur les projets soldés sur l'exercice.

**5- COMPLÉMENTS D'INFORMATION RELATIFS AU COMPTE DE RÉSULTAT**
**5-1 DÉTAIL ET VARIATION DES PRODUITS DU BUDGET PRINCIPAL PAR PAYS**

(en euros)	31/12/2019		31/12/2018		Variations					
	En valeur	en %	En valeur	en %	En valeur	en %				
<b>AFRIQUE</b>	<b>104 383 157</b>	<b>40,88%</b>								
RDC	17 923 209	7,02%								
Ouganda	933 483	0,37%								
Sud Soudan	13 973 006	5,47%								
Burkina Faso	170 405	0,07%								
Tunisie	34 327	0,01%								
Mali	6 007 819	2,35%								
Congo Brazzaville	2 585 793	1,01%	<b>77 702 930</b>	<b>35,92%</b>	<b>26 680 227</b>	<b>34,34%</b>				
Tchad	4 389 945	1,72%								
Kenya/Somalie	21 665 890	8,49%								
RCA	17 026 743	6,67%								
Niger	9 898 074	3,88%								
Sénégal	126 088	0,05%								
Nigeria	9 624 032	3,77%								
RCI	24 343	0,01%								
<b>AMERIQUE</b>	<b>6 129 448</b>	<b>2,40%</b>					<b>5 179 105</b>	<b>2,39%</b>	<b>950 343</b>	<b>18,35%</b>
<b>ASIE</b>	<b>34 474 803</b>	<b>13,50%</b>					<b>28 358 413</b>	<b>13,11%</b>	<b>6 116 390</b>	<b>21,57%</b>
Afghanistan	19 997 008	7,83%	16 332 738	7,55%	3 664 271	22,44%				
Tadjikistan	1 022 548	0,40%	916 228	0,42%	106 320	11,60%				
Pakistan	6 955 070	2,72%	4 818 945	2,23%	2 136 125	44,33%				
Kirghizistan et Ouzbekistan	226 573	0,09%	458 006	0,21%	-231 433	-50,53%				
Inde	0	0,00%	13 709	0,01%	-13 709	N/A				
Sri Lanka	2 464 434	0,97%	2 254 784	1,04%	209 650	9,30%				
Indonésie	948 260	0,37%	713 091	0,33%	235 169	32,98%				
Cambodge Vietnam	0	0,00%	5 826	0,00%	-5 826	N/A				
Myanmar	271 381	0,11%	281 812	0,13%	-10 431	-3,70%				
Thaïlande	391 523	0,15%	277 320	0,13%	114 203	41,18%				
Philippines	841 169	0,33%	616 466	0,28%	224 704	36,45%				
Bangladesh	1 356 836	0,53%	1 669 489	0,77%	-312 653	-18,73%				
<b>MENA</b>	<b>106 158 772</b>	<b>41,58%</b>	<b>101 483 281</b>	<b>46,91%</b>	<b>4 675 491</b>	<b>4,61%</b>				
Palestine	2 813 961	1,10%	2 282 779	1,06%	531 182	23,27%				
Jordanie	12 275 250	4,81%	13 744 356	6,35%	-1 469 106	-10,69%				
Libye	4 427 857	1,73%	6 739 873	3,12%	-2 312 016	-34,30%				
Turquie / Syrie	45 072 684	17,65%	33 916 952	15,68%	11 155 732	32,89%				
Irak	20 303 331	7,95%	<b>44 799 320</b>	<b>20,71%</b>	<b>-3 230 300</b>	<b>-7,21%</b>				
Liban	5 433 677	2,13%								
Yémen	15 832 012	6,20%								
<b>EUROPE</b>	<b>4 183 206</b>	<b>1,64%</b>	<b>3 594 743</b>	<b>1,66%</b>	<b>588 463</b>	<b>16,37%</b>				
<b>TOTAL</b>	<b>255 329 386</b>	<b>100%</b>	<b>216 318 472</b>	<b>100%</b>	<b>39 010 914</b>	<b>18,03%</b>				



## 5-2 VENTILATION DES SUBVENTIONS ACQUISES PAR FINANCEUR

Les produits des subventions comptabilisés au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2019 et ventilés par financeur se décomposent comme suit :

(en euros)	31/12/2019
OFDA - Office for Foreign Disaster Assistance	56 220 436
ECHO - Service d'aide humanitaire et de protection civile de la Commission européenne	24 418 375
EuropeAid	21 483 249
FFP - Food For Peace	15 531 023
UNHCR - Haut Commissariat aux Réfugiés	14 021 896
UNWFP - Programme Alimentaire Mondial	10 165 470
UNOCHA - Bureau de la coordination des affaires humanitaires	9 078 506
UNDP - United Nations Development Program	7 071 287
Norwegian Ministry of Foreign Affairs	6 368 082
NRC - Norwegian Refugee Council	6 020 827
UNICEF - Fonds des Nations Unies pour l'enfance	6 017 157
Autres financeurs non détaillés	78 933 077
<b>TOTAL</b>	<b>255 329 386</b>

## 5-3 DETAIL DES AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

Des produits pour un montant total de 4 898 679 € correspondent à des écarts de change sur dettes et créances et enregistrées lors de l'encaissement des versements en devise.

Le reste des autres produits d'exploitation correspondent aux revenus issus de la vente de petits équipements sur le terrain pour 80 K€.

## 5-4 DETAIL DES AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Des charges pour un montant total de 3 632 345 € correspondent à des écarts de change sur dettes et créances et enregistrées lors de l'encaissement des versements en devise.

Le reste des autres charges d'exploitation correspondent principalement à la mise en place de projets de distribution de liquidités (cash Grant) aux bénéficiaires ou à des organisations communautaires sur le terrain pour un total de 21 423 080 €, et à des subventions accordées à d'autres organisations pour 591 K€.

**5-5 RÉSULTAT FINANCIER**

(en euros)	31/12/2019
<b>Produits financiers</b>	<b>1 646 995</b>
Intérêts des prêts	212 589
Gain de change	1 405 333
Autres produits financiers	29 073
Reprise provision pour risques financiers	0
<b>Charges financières financiers</b>	<b>706 141</b>
Intérêts bancaires	-28 612
Intérêts des emprunts	305 360
Pertes de change	429 394
Provision pour dépréciation des immobilisations financières	0
Autres charges financières	0
Provision pour risques et charges financiers	0
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>	<b>940 854</b>

**5-6 RÉSULTAT EXCEPTIONNEL**

(en euros)	31/12/2019
<b>Produits exceptionnels</b>	<b>1 928 852</b>
Produits des cessions de biens	60 610
Régularisation clients	1 868 242
<b>Charges exceptionnelles</b>	<b>1 988 005</b>
Charges des cessions de biens	20 345
Régularisation fonds dédiés	200 093
Régularisation clients	1 767 567
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>-59 153</b>

## 6- AUTRES INFORMATIONS

### 6-1 VENTILATION DE L'EFFECTIF SALARIÉ DE L'ASSOCIATION

Effectif moyen (ventilé par catégorie)	31/12/2019	31/12/2018
Dirigeants	12	9
Cadres	380	320
Employés, Techniciens, Ouvriers et Agents de Maîtrise	5 417	4 818
<b>TOTAL</b>	<b>5 809</b>	<b>5 147</b>

Effectif moyen (ventilé par localisation)	31/12/2019	31/12/2018
Personnel siège et international Acted	376	317
Personnel siège et international Reach	7	6
Personnel siège et international ICVA	0	0
Personnel siège Convergences	9	6
Personnel national	5 417	4 818
<b>TOTAL</b>	<b>5 809</b>	<b>5 147</b>

### 6-2 RÉMUNÉRATIONS VERSÉES AUX ORGANES DE DIRECTION

Le Président ainsi que les autres membres du Conseil d'Administration ne perçoivent pas de rémunération.

En application de la loi 2006-586 relative au volontariat associatif et à l'engagement associatif, les membres des Comités Exécutif et de Direction, composés au total de 12 directeurs, ont perçu un montant global de rémunérations nettes versées au 31 décembre 2019 s'élevant à 845 565 € contre 773 882 € en 2018 pour 9 directeurs.

### 6-3 SITUATION FISCALE

N'ayant pas de but lucratif, l'Association, conformément à l'instruction récapitulative du 18 Décembre 2006, n'est pas assujettie aux impôts commerciaux (impôts sur les bénéfices, taxe professionnelle et TVA) pour ses activités non commerciales. D'autre part, l'association est assujettie à la taxe sur les salaires.

#### 6-4 ENGAGEMENTS HORS BILAN

(en euros)	31/12/2019	31/12/2018
<b>Engagements donnés</b>		
Retraite du personnel	164 060	80 076
<b>TOTAL</b>	<b>164 060</b>	<b>80 076</b>

(en euros)	31/12/2019	31/12/2018
<b>Engagements reçus</b>		
Plafond de découvert autorisé	9 040 440	9 519 869
Garantie de paiement à première demande	57 500	57 500
<b>TOTAL</b>	<b>9 097 940</b>	<b>9 577 369</b>

#### 6-5 VALORISATION DU BÉNÉVOLAT ET DES CONTRIBUTIONS EN NATURE

L'association ACTED ne fait pas appel au bénévolat. Des dons en nature lui sont parfois octroyés sous forme de nourriture et autres produits et matières nécessaires à la mise en œuvre des missions. Ces dons ne sont pas valorisés compte tenu des difficultés pratiques de valorisation et de leur caractère non significatif.

#### 6-6 ENGAGEMENTS POUR INDEMNITÉS DE DÉPART À LA RETRAITE

Les indemnités de départ à la retraite sont comptabilisées lors de leur versement.

La convention collective appliquée est celle de l'indemnité légale. Aucun contrat de travail ou autre ne prévoit d'indemnités de fin de carrière. Les dirigeants non titulaires d'un contrat de travail ont été exclus du calcul de l'engagement car ils ne sont pas bénéficiaires de ces indemnités.

Une évaluation de l'engagement a été effectuée selon la méthode « rétrospective des unités de crédit projetées » désignée par la norme IAS 19 en retenant notamment les hypothèses suivantes :

- Départ à la retraite dans le cadre d'un départ volontaire
- Age estimé de départ à la retraite : 60-67 ans
- Taux de charges patronales : 45 %
- Taux d'actualisation : 0,79%

Selon ces hypothèses, le montant de l'engagement au 31 décembre 2019 ressort à 164 060 € contre 80 076 € au 31 décembre 2018.

#### 6-7 HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Le montant total des honoraires de commissariat aux comptes inscrit en compte de résultat sur l'exercice clos le 31 décembre 2019 s'élève à 80 021 €. Les honoraires afférents au contrôle légal et à la certification des comptes s'élèvent à 78 000 € et ceux afférent à des diligences ainsi qu'à des revues spécifiques à la mission du terrain en Palestine à 3 021 €.

## 6-8 ÉVÈNEMENTS POSTERIEURS A LA CLÔTURE

L'épidémie de COVID-19 déclenchée en mars 2020 en Europe a eu les impacts suivants :

Au niveau organisationnel global :

- Création d'une cellule de crise globale composé des membres du Comité Exécutif au niveau du siège en lien avec la gouvernance de l'organisation et les cellules de crise de chaque mission composée du management pays. Son rôle a été (i) d'établir un plan de réponse interne à la crise sanitaire mondiale tourné vers la protection de son personnel, bénéficiaires et plus généralement de ses tiers et (ii) de développer une réponse humanitaire adaptée (appel à la mobilisation, levée de fonds, réorganisation des projets en cours).

Sur l'activité d'ACTED :

- Une trentaine de projets mis en œuvre par ACTED (principalement au Pakistan, en Jordanie, en Irak, aux Philippines, en Libye, en RDC) a accusé un retard ou une suspension d'activités temporaire pendant la période de confinement, mais aucun n'a fait l'objet d'une annulation, ni de perte sur des contrats, de baisse des revenus ou en termes de flux de trésorerie opérationnels.
- Les bailleurs de fonds n'ont pas activé de clauses spécifiques des contrats de subvention, notamment liée à la Force Majeure et ont fait preuve dans la majeure partie des cas de flexibilité quant à des réallocations budgétaires ou de renégociation des échéances.
- Aucune mission d'ACTED n'a fermé à cause de l'épidémie.
- ACTED a par ailleurs signé des projets pour répondre à la crise COVID dans plusieurs pays pour environ 7m€ à ce jour, et continue de développer des propositions de projet à la fois pour répondre aux enjeux sanitaires liés au COVID, mais également pour répondre à la crise économique associée.

Sur le personnel de l'organisation :

- ACTED a mis en place un plan de protection global de ses salariés au siège comme sur le terrain avec le développement de procédures standards opérationnelles spécifiques
- Rapatriement d'environ 30% de son personnel international temporairement, qui ont continué à travailler à distance ou étaient en congés
- ACTED n'a pas eu recours au chômage partiel, ni n'a dû procéder à des licenciements économiques ou de plans de restructuration.

A la date d'arrêté des comptes 2019, la Direction d'ACTED n'a pas connaissance d'autre incertitude qui remette en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.



## 7- COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES

EMPLOIS (en euros)	Emplois de N = compte de résultat	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur N	RESSOURCES (en euros)	Ressources collectées sur N = compte de résultat	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur N
	(1)	(3)		(2)	(4)
			REPORT DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTEES PAR LES DONATEURS ET NON UTILISEES EN DEBUT D'EXERCICE		0
<b>1 – MISSIONS SOCIALES</b>	242 733 423	11 315	<b>1 – RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC</b>	11 315	11 315
<b>1.1. Actions réalisées en France</b>	0	0	<b>1.1. Dons et legs collectés</b>	11 315	11 315
- Actions menées directement	0	0	- Dons manuels non affectés	9 634	9 634
			- Dons manuels affectés	1 681	1 681
			- Legs et autres libéralités non affectés	0	0
			- Legs et autres libéralités affectés	0	0
<b>1.2. Actions réalisées à l'étranger</b>	242 733 423	11 315			
- Répondre aux urgences et construire la résilience aux catastrophes	201 789 374	9 515			
- Co-constituer une gouvernance effective	16 415 959	781			
- Promouvoir une croissance inclusive et durable	24 528 089	1 019	<b>1.2. Autres produits liés à l'appel à la générosité du public</b>	0	0
<b>2 – FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS</b>	700 708	0			
2.1. Frais d'appel à la générosité du public	110 017	0			
2.2. Frais de recherche des autres fonds privés	0	0	<b>2 – AUTRES FONDS PRIVES</b>	459 537	
2.3. Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics	590 691	0	<b>3 – SUBVENTIONS &amp; AUTRES CONCOURS PUBLICS</b>	256 201 061	
<b>3 – FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>	10 655 532	0			
			<b>4 – AUTRES PRODUITS</b>	8 429 645	
			- Autres produits divers	8 429 645	
			- Revenus exceptionnels de cession des immobilisations	0	
			- Produits financiers	0	
		11 315			
<b>I - TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RESULTAT</b>	254 089 662		<b>I - TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT</b>	265 101 558	
<b>II - DOTATIONS AUX PROVISIONS</b>	434 656		<b>II - REPRISES DES PROVISIONS</b>	676 895	
<b>III – ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES</b>	55 872 973		<b>III – REPORT DES RESSOURCES AFFECTEES NON UTILISEES DES EXERCICES ANTERIEURS</b>	50 389 931	
			<b>IV – VARIATION DES FONDS DEDIES COLLECTES AUPRES DU PUBLIC (cf tab. des fds dédiés)</b>		0
<b>IV – EXCEDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE</b>	5 771 093		<b>V – INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE</b>	0	
<b>V – TOTAL GENERAL</b>	316 168 384		<b>VI – TOTAL GENERAL</b>	316 168 384	11 315
<b>V – Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public</b>		0			
<b>VI – Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public</b>		0			
<b>VII – Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public</b>		11 315	<b>VI – Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public</b>		11 315
			<b>SOLDE DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTEES ET NON UTILISEES EN FIN D'EXERCICE</b>		0
<b>EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>					
Missions sociales			Bénévolat		
Frais de recherche de fonds			Prestations en nature		
Frais de fonctionnement et autres charges			Dons en nature		
Total			Total		



## 7-1 RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Le compte d'emploi annuel des ressources (CER) arrêté au 31 décembre 2019 est établi en application de la loi du 7 août 1991, conformément aux modalités prévues par le décret n° 92-1011 du 17 septembre 1992 et en application des dispositions de l'article 8 de l'ordonnance du 28 juillet 2005. Il est élaboré et présenté suivant les modalités prévues par le règlement n° 2008-12 du Comité de la Règlementation Comptable (C.R.C.) applicable aux comptes des exercices ouverts à partir du 1er janvier 2009.

Le compte d'emploi annuel des ressources (CER) qui vous est présenté a été validé par notre Commissaire aux comptes.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

### 7-1-1 Définition des missions sociales

L'association de solidarité internationale ACTED répond aux besoins humanitaires des populations dans les situations de crise et au respect de leur dignité, tout en favorisant et mettant en œuvre des opportunités pour un développement durable, en investissant dans les potentiels de l'Homme.

Indépendante, privée et à but non lucratif, l'ONG française ACTED (statut association loi 1901) œuvre dans le respect d'une impartialité politique et religieuse stricte, selon les principes de non-discrimination et de transparence, et les valeurs de responsabilité, d'impact, d'esprit d'entreprise et d'inspiration.

ACTED s'engage à répondre aux urgences et à développer la résilience face aux situations de crise, à coconstruire une gouvernance effective, et à promouvoir une croissance inclusive et durable.

Nous œuvrons sur le dernier kilomètre de l'action humanitaire. Notre mission est de sauver des vies et de répondre aux besoins essentiels des populations dans les zones les plus difficiles d'accès. ACTED développe et met en œuvre des programmes à destination des populations les plus vulnérables qui souffrent de violences, des conflits, de catastrophes naturelles ou d'une situation de pauvreté endémique. L'approche d'ACTED dépasse la réponse d'urgence, avec un engagement dans le développement durable et l'accès des communautés aux moyens de subsistance.

Les missions sociales présentées dans la colonne « emplois » du CER correspondent aux trois piliers axes de la stratégie programme d'ACTED :

- **Répondre aux urgences et construire la résilience aux catastrophes** : activités dans des contextes d'urgence, à la suite d'une catastrophe naturelle ou d'un conflit, ou dans des contextes de post-urgence, qui visent à répondre aux besoins immédiats d'individus touchés par une situation de crise. Les activités mises en œuvre dans ce cadre incluent l'appui aux abris, la mise en place d'habitats d'urgence, des distributions alimentaires et de biens de première nécessité, des interventions en eau et assainissement, des activités en prévention et mitigation des catastrophes, des interventions en préparation des désastres et renforcement des moyens, ressources et capacités de résilience communautaires et des organisations locales, la réhabilitation des moyens de subsistance et des infrastructures individuelles et collectives, l'accès aux services publics essentiels (eau, énergie, santé, ...), ainsi que le relèvement précoce.
- **Co-construire une gouvernance effective** : activités mise en œuvre afin de contribuer au développement d'une gouvernance locale efficace, qui puisse permettre aux acteurs locaux de coconstruire des solutions pour agir collectivement et dans leur propre intérêt, et ainsi être acteurs des processus de développement dynamiques. Les activités mises en œuvre dans ce cadre incluent la promotion d'une société civile responsabilisée et plurielle, l'organisation des acteurs de la société civile, du secteur privé, des autorités (locales ou nationales) et des administrations, le renforcement de leur capacité institutionnelle, la mise en réseau de ces acteurs, des actions de renforcement de la cohésion sociale, l'appui aux capacités des institutions publiques, ou aider la société civile à fournir des services de qualité en l'absence d'acteurs étatiques.



- **Promouvoir une croissance inclusive et durable** : activités dans des contextes de post-urgence et de développement qui visent à favoriser une agriculture durable adaptée au climat, à promouvoir l'accès à l'emploi durable et à une source de revenu pérenne, et à assurer l'inclusion financière des populations exclues. Les activités mises en œuvre dans ce cadre incluent le soutien à la sécurité alimentaire des ménages, le rétablissement des moyens de subsistance, le développement de l'autonomie et de génération de revenus via une approche basée sur l'économie des ménages, la promotion d'approches écosystémiques de l'agriculture, le développement du secteur privé et des PME, l'appui à l'augmentation de la productivité dans le secteur de l'économie informelle, le soutien aux mécanismes de protection sociale, et la promotion de l'accès à une éducation de qualité pour les plus vulnérables.

### 7-1-2 Méthodes d'élaboration du CER

Le CER globalisé comporte quatre colonnes sans comparatif avec l'exercice antérieur. Les colonnes 1 et 2 du tableau intègrent la totalité des ressources et des emplois en adéquation avec les charges et produits du compte de résultat, selon des modalités analytiques qui lui sont propres.

Les colonnes 3 et 4 du tableau présentent :

- L'affectation par emploi des seules ressources collectées auprès du public (colonne 3) ;
- Les acquisitions d'immobilisations financées par ce type de ressources, sous déduction des dotations aux amortissements pratiquées (colonne 3) ;
- Le suivi des ressources collectées non affectées et non utilisées des campagnes antérieures (colonne 4).

La ventilation des dépenses de l'organisme dans les rubriques d'emplois du CER se fait grâce à l'usage d'une comptabilité analytique. Le plan analytique est construit à partir des codes affectés à chaque programme (les programmes sont distingués par pays, par bailleur de fonds, et par période de réalisation) qui font l'objet d'un suivi individualisé. A partir de la balance analytique, les charges sont affectées à une rubrique du CER selon les règles d'affectation suivantes :

- **Coûts directs** : affectés à 100% à la rubrique d'emploi du CER correspondante ; pour les missions sociales, ces coûts disparaîtraient si la mission n'était plus réalisée ;
- **Coûts indirects** : tous les coûts indirects rattachés aux missions sociales ayant déjà été répartis analytiquement en comptabilité, les coûts indirects du siège sont affectés aux frais de fonctionnement ; un coût indirect ne disparaîtrait pas intégralement si la mission n'était plus réalisée.



Le tableau de passage des charges du compte de résultat aux emplois du CER est le suivant :

Emplois du CER Charges (compte de résultat) (en euros)	Répondre aux urgences et construire la résilience aux catastrophes	Co-constituer une gouvernance efficace	Promouvoir une croissance inclusive et durable	Frais de recherche des fonds		Frais de fonctionne- ment	Dotations aux provisions	Engagem. à réaliser sur ressources affectées	Total des Emplois = total des charges
				Générosité publique	Subv. et concours publics				
MP, fournitures et autres approv.	61 591 384	5 012 984	8 993 959			122 745			75 721 072
Autres achats et ch. externes	43 755 415	3 626 253	4 278 691	110 017		2 186 915			53 957 291
Impôts et taxes	498 193	62 157	75 712			424 433			1 060 494
Charges de personnel	73 223 146	6 821 700	9 694 608			4 579 447			94 318 901
Dotations aux amortissements						656 475			656 475
Dotations aux provisions d'expl.							434 656		434 656
Autres charges d'exploitation	22 714 618	892 364	1 483 609		590 691	2			25 681 283
Charges financières	1 584	24	890			703 643			706 141
Charges exceptionnelles	5 035	476	621			1 981 873			1 988 005
Engagemt. à réaliser s/ ress. affect.								55 872 973	55 872 973
<b>TOTAL</b>	<b>201 789 374</b>	<b>16 415 959</b>	<b>24 528 089</b>	<b>110 017</b>	<b>590 691</b>	<b>10 655 532</b>	<b>434 656</b>	<b>55 872 973</b>	<b>310 397 291</b>

Les charges exceptionnelles allouées aux missions sociales correspondent aux reliquats dus par les bailleurs de fonds et qui n'ont pas pu être perçus. Il s'agit de pertes sur créances, allouées à la mission sociale du programme concerné (Urgence, Réhabilitation ou Développement).

## 7-2 COMPLÉMENTS D'INFORMATION RELATIFS AUX EMPLOIS

### 7-2-1 Charges liées à la recherche des subventions et autres concours publics

Les charges liées à la recherche des subventions et autres concours publics se composent principalement des coûts engendrés par les bureaux de représentation d'ACTED à Washington et à Londres ainsi que des coûts pour la recherche de subventions au niveau européen.

### 7-2-2 Frais de fonctionnement

Les frais de fonctionnement correspondent principalement aux salaires et charges sociales des services administratifs, financiers et de la direction générale de l'association. Il est à noter que ce poste inclut également les pertes de change réalisées sur l'exercice comptable. Leur répartition en 2019 est la suivante :

(en euros)	31/12/2019
Charges de personnel (y compris impôts et taxes)	5 003 879
Autres frais de fonctionnement (loyers, honoraires, intérêts, amortissements, etc.)	5 222 259
Pertes de change	429 394
<b>TOTAL</b>	<b>10 655 532</b>

Pour rappel, 3 632 345 € de charges relatives à des pertes de change liées à des contrats de financement issus de la rubrique 5-4 « autres charges d'exploitation » du compte de résultat (en accord avec le règlement ANC n°2015-05 applicable depuis le 1er janvier 2017 et § 3-3-7) ont été affectées aux missions sociales dans le CER. En effet, en accord avec la méthode d'élaboration du CER énoncée en 7-1-2, ces coûts disparaîtraient si la mission n'était plus réalisée.

### 7-3 COMPLÉMENTS D'INFORMATION RELATIFS AUX RESSOURCES

#### 7-3-1 Dons et legs

Sur l'exercice 2019, des dons non affectés pour un montant total de 9 634 € ont été utilisés pour les missions sociales de l'association ACTED selon la répartition suivante :

- 82% : Répondre aux urgences et construire la résilience aux catastrophes ;
- 8% : Coconstruire une gouvernance efficace ;
- 10% : Promouvoir une croissance inclusive et durable.

Tous les fonds collectés auprès du grand public sont exclusivement dédiés à l'association ACTED.

#### 7-3-2 Autres fonds privés

Les autres fonds privés représentent 0,18 % des ressources totales de l'association ACTED inscrites au compte de résultat (hors reprise de provisions et hors report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs). Ils sont obtenus auprès de bailleurs de fonds privés telles que des fondations françaises ou étrangères, ainsi que des Organisations Non Gouvernementales françaises ou étrangères.

#### 7-3-3 Subventions et autres concours publics

Les subventions et concours publics représentent 99,82 % des ressources totales de l'association ACTED inscrites au compte de résultat (hors reprise de provisions et hors report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs). Ils sont obtenus auprès de 110 partenaires : gouvernements, agences gouvernementales pour le développement et institutions internationales. L'Etat Français a fourni à l'association ACTED, 2,13 % de ses ressources pour 2019, via le Ministère des Affaires étrangères et du Développement International, le Centre de crise et de soutien, le Comité interministériel d'aide alimentaire, l'Agence Française de Développement, les villes d'Eybens et Toulouse, les collectivités territoriales (les Conseils régionaux d'Ile de France, Auvergne Rhône-Alpes, Bourgogne Franche-Comté et Sud, et la Communauté d'Agglomération de Béthune-Bruay, Artois Lys Romane), les Agences de l'Eau Rhin-Meuse, Rhône, l'Office de l'eau Martinique et le Syndicat Intercommunal de l'Eau Potable du Bassin Cannois.

#### 7-3-4 Report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice

Le compte d'emploi annuel des ressources a été mis en place pour la première fois au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2010. Toutes les ressources collectées auprès du public sur les exercices antérieurs ont été intégralement consommées ou affectées en compte de fonds dédiés. Par conséquent, il n'y a pas de report en début d'exercice.

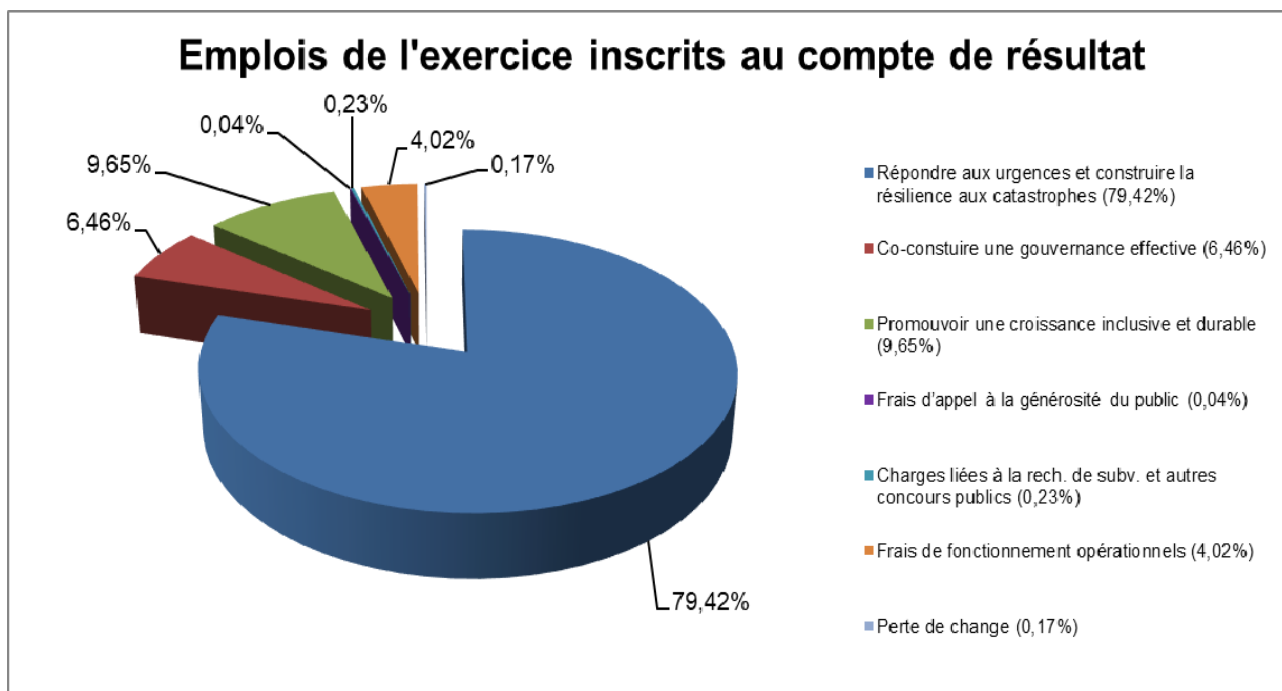
### 7-4 FONDS DÉDIÉS ISSUS DE LA GÉNÉROSITÉ PUBLIQUE

Il n'y a pas de fonds dédiés à l'ouverture ni à la clôture de l'exercice 2019, les dons manuels affectés ayant été employés pour leur totalité au cours de l'exercice.

## 7-5 INDICATEURS

### 7-5-1 Emplois de l'exercice inscrits au compte de résultat

Cet indicateur est construit à partir des données de la colonne 1 du CER. Ne sont pas pris en compte, dans le dénominateur, les dotations aux provisions et les engagements à réaliser sur ressources affectées.

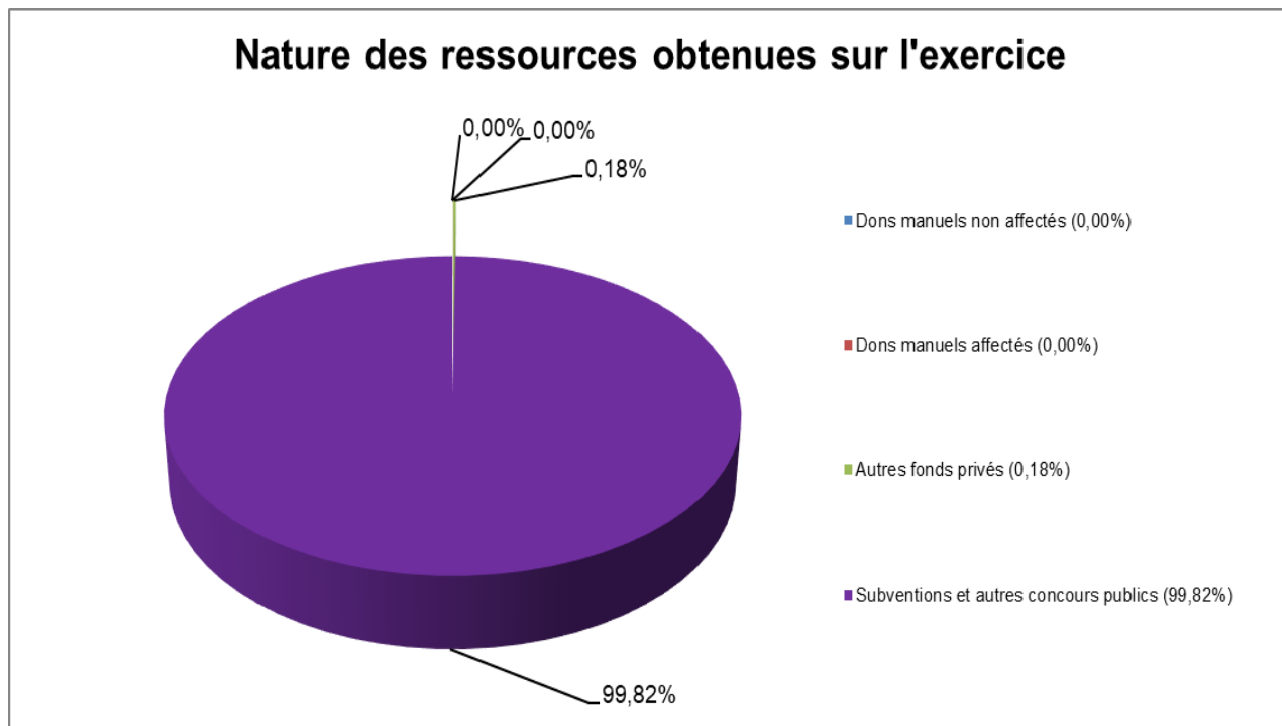


Sur 100 euros dépensés en 2019 :

- 80 euros ont été consacrés à la mission « répondre aux urgences et construire la résilience aux catastrophes » ;
- 10 euros ont été consacrés à la mission « promouvoir d'une croissance inclusive et durable » ;
- 6 euros ont été consacrés à la mission « coconstruire une gouvernance effective » ;
- 4 euros ont été consacrés aux frais de fonctionnement opérationnels (charges de personnel, loyers, honoraires, amortissements, etc.).

### 7-5-2 Ressources de l'exercice par nature

Cet indicateur est construit à partir des données de la colonne 2 du CER. N'est pas pris en compte, dans le dénominateur, le report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs.



Sur 100 euros de ressources obtenues en 2019 :

- 100 euros proviennent des subventions et autres concours publics ;
- 0 euros proviennent des autres fonds privés.